

Le 03/07/2020

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le vendredi 10 juillet 2020 à 0h15 à la Salle des Fêtes

ORDRE DU JOUR :

**Elections sénatoriales du 27 septembre 2020
Election des délégués du conseil municipal**

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
de la Commune de Le Breuil en Auge
du vendredi 10 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le dix juillet, à 0 heures 15, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur David POTTIER.

Etaient présents : Mmes Brigitte Ciavatta, Carole Gauchard, Catherine Lefèvre, Françoise Lépy, Caroline Macaluso-Deplano, Claire Rallon et Valérie Vieillard, MM Louis Bajard, Bruno Dufeil, Christian Guiot, David Pottier, Sébastien Sochon, Alain Testard et Lucien Tiphagne, conseillers.

Absents excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Bruno Dufeil

Elections sénatoriales du 27 septembre 2020 : Election des délégués du conseil municipal

L'élection des sénateurs de la série 2 dont fait partie le Calvados est fixée au 27 septembre 2020.

La commune doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Monsieur le Maire rappelle que les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Mise en place du bureau électoral :

Monsieur David POTTIER, maire a ouvert la séance.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

Mmes Françoise LÉPY, Caroline MACALUSO-DEPLANO, Claire RALLON et M Louis BAJARD

Élection des délégués et des suppléants

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une liste de candidats avait été déposée.

Résultats de l'élection

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	14
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	1
Nombre de suffrages exprimés :	13

INDIQUER LE NOM DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de délégués obtenus
POTTIER David	13	3	3

Proclamation des élus

Le maire a proclamé élus délégués (ou délégués supplémentaires) les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus.

Sont élus délégués :

- David POTTIER
- Carole GAUCHARD
- Christian GUIOT

Sont élus suppléants :

- Françoise LÉPY
- Alain TESTARD
- Caroline MACALUSO-DEPLANO

Aucun délégués ni suppléants n'a refusé son mandat.

La séance est levée à 0H45